

**Conseil économique et social**

Distr. générale
6 décembre 2013
Français
Original: anglais

Commission économique pour l'Europe

Comité des transports intérieurs

**Forum mondial de l'harmonisation
des Règlements concernant les véhicules****Groupe de travail en matière de roulement et de freinage****Soixante-seizième session**

Genève, 17-21 février 2014

Point 10 b) de l'ordre du jour provisoire

**Homologation de type internationale de l'ensemble du véhicule (IWVTA) –
Règlement n° 13-H****Proposition d'amendements au Règlement n° 13-H
(Freins des véhicules des catégories M₁ et N₁)****Communication des experts de l'Association européenne des
fournisseurs de l'automobile et de l'Organisation internationale
des constructeurs d'automobiles***

Le texte ci-après a été établi par les experts de l'Association européenne des fournisseurs de l'automobile (CLEPA) et de l'Organisation internationale des constructeurs d'automobiles (OICA). Les modifications qu'il est proposé d'apporter au texte actuel du Règlement sont signalées en caractères gras pour les parties nouvelles ou biffés pour les parties supprimées.

* Conformément au programme de travail du Comité des transports intérieurs pour la période 2012-2016 (ECE/TRANS/224, par. 94, et ECE/TRANS/2012/12, activité 02.4), le Forum mondial a pour mission d'élaborer, d'harmoniser et de mettre à jour les Règlements en vue d'améliorer les caractéristiques fonctionnelles des véhicules. Le présent document est soumis dans le cadre de ce mandat.

GE.13-26245 (F) 130114 140114



* 1 3 2 6 2 4 5 *

Merci de recycler



I. Proposition

Table des matières, renvois à l'annexe 9 et à ses appendices, modifier comme suit:

«... 8. Prescriptions spéciales s'appliquant aux questions de sécurité relatives aux systèmes complexes de commande électronique du véhicule	69
— 9. Systèmes électroniques de contrôle de stabilité et d'aide au freinage	74
— Appendice 1 Simulation de la stabilité dynamique	92
— Appendice 2 Outil de simulation de la stabilité dynamique et sa validation	93
— Appendice 3 Procès verbal de l'essai de la fonction de contrôle de la stabilité du véhicule par simulation	95
— Appendice 4 Méthode de détermination de F_{ABS} et a_{ABS}	97
— Appendice 5 Traitement des données pour le système BAS	99».

[Ajouter de nouveaux paragraphes 12.XX, ainsi conçus:

«À déterminer».]

Paragraphes 2.24 à 2.34.2, supprimer.

Paragraphes 4.4.3 à 4.4.4, supprimer.

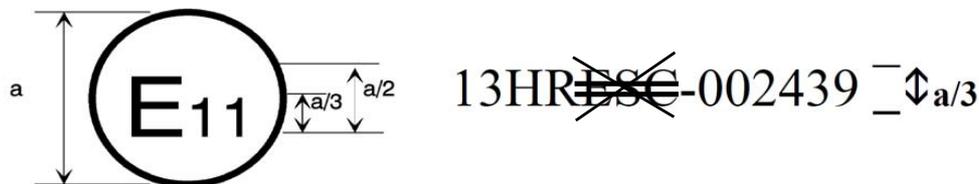
Paragraphes 5.2.24 à 5.2.24.1, supprimer.

Annexe 1,

Paragraphes 21 à 22.1.2, supprimer.

Annexe 2,

Marque d'homologation et texte du modèle A, modifier comme suit:



a = 8 mm min.

».

Annexe 9, supprimer.

II. Justification

1. Le secrétariat distribue le document informel GRRF-75-16 sous une cote officielle.